

## Annonce de recrutement ref. vscphrh-230419

**Fonction** : Service civique : "Participer aux actions de prévention, d'animation et d'écoute sociale en faveur des familles en grande précarité hébergées à l'hôtel"

**Nb. postes** : 6

### Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

### L'environnement

Plus de 33 000 personnes sans domicile sont hébergées en hôtel social dans toute l'Ile-deFrance.

Le Samusocial de Paris, au travers de la mission Mieux Vivre à l'Hôtel (MVH), développe et met en œuvre pour ces familles des actions collectives dans les domaines de l'alimentation, des loisirs et de la culture ainsi que dans la sphère de la santé et de la prévention. Ces missions se déroulent dans les structures hôtelières et ont pour objectif d'améliorer le quotidien des familles et de favoriser le lien social.

### La mission

Afin d'aider ces familles sans domicile hébergées à l'hôtel en Île-de-France, vous apporterez votre contribution au bon déroulement de ces actions, fort de votre motivation et de votre volonté de les mener à bien, en coopération avec les équipes de terrain du Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière (PHRH).

### Le poste

A titre d'exemple, vous pourrez être amené(e) à :

- Sensibiliser les parents et les enfants par des actions de prévention (risques et accidents domestiques, nutrition, santé bucco-dentaire, santé des femmes, etc) en utilisant différents supports mis à disposition ou créés par vous-même.
- Mettre en place des ateliers de soutien scolaire pour les enfants et d'apprentissage linguistique pour les parents.
- Mettre en place des ateliers loisirs destinés aux enfants.
- Mettre en place des ateliers de cuisine avec les parents.
- Mettre en place des sorties loisirs et culturelles.
- Faciliter les démarches administratives des familles qui sont souvent confrontées au barrage de la langue et à la complexité des droits sociaux.
- Mettre en place des ateliers de présentation de la cartographie afin de faciliter l'accès aux droits des familles en précarité et alimenter la base de données.
- Sensibiliser les hôteliers à l'accueil d'un public en précarité.
- Préparer l'arrivée des familles en accompagnant les hôteliers dans l'amélioration des prestations pour qu'elles soient en adéquation avec les besoins des familles.

Ces missions pourront être ajustées en fonction de vos compétences et de vos propositions.

Par ailleurs, dès votre arrivée, et tout au long de votre expérience, vous bénéficierez de formations ainsi que de journées d'observation au sein des différentes missions du PHRH et des autres services du Samusocial de Paris.

### L'expérience

Cette mission est accessible à tous types de candidats sans distinction de formation ou de qualification.

Le savoir-être ainsi que la motivation étant des prérequis majeurs.  
Une première expérience dans le domaine de l'animation sera appréciée.

## **Les compétences**

- Vous êtes disponible et aimez prendre des initiatives.
- Vous disposez d'un bon relationnel et d'une certaine aisance à l'oral et devant un public varié.
- Vous êtes reconnu(e) pour votre esprit d'équipe.
- Vous savez gérer vos émotions, prendre de la distance et ne pas émettre de jugements de valeur.

## **Le contrat**

Nombre de postes : Nous avons 6 postes à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : Dès que possible.

Type de contrat proposé : Contrat d'engagement de Service Civique de 8 mois.

Temps de travail et horaires : 24h, 28h ou 35h par semaine.

Rémunération et avantages : Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 472,97 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

En plus de ces 472,97 euros, vous pouvez percevoir une bourse de 107,66 euros si :

- vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA.
- vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

De plus, le Samusocial de Paris vous versera en espèces une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Le montant mensuel de cette prestation est fixé à 107,58 euros.

Lieu du poste et déplacements : Votre lieu principal d'activité sera situé au 51 rue Ledru Rollin, 94200 Ivry-sur-Seine. Vous serez amené à vous déplacer quotidiennement dans le cadre de vos missions (Paris et petite couronne).